

## Réforme de Bologne : une réussite de mise en œuvre dans les hautes écoles spécialisées

En 1999, dans le but de créer un espace européen des hautes écoles, les ministres européens de l'éducation ont signé la Déclaration de Bologne et enclenché une restructuration des hautes écoles européennes.

Les hautes écoles spécialisées suisses ont adhéré à ce processus ; il est aujourd'hui largement mis en œuvre dans les cycles de bachelor et de master. Pratiquement tous les étudiants et étudiantes étudient aujourd'hui dans cette nouvelle architecture de formation.

La KFH tire un bilan positif de la mise en œuvre de cette réforme, mais discerne encore des potentiels d'amélioration et certaines mesures à prendre en conséquence.

### Rapport de Bologne hautes écoles spécialisées 2010

Le « Rapport de Bologne Hautes écoles spécialisées 2010 » décrit la réforme, expose ce qui a été atteint et esquisse d'autres développements.

Ce rapport a été rédigé par Hans-Kaspar von Matt, expert en formation, hvm-consulting gmbh, Lucerne, sur un mandat de la Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). Cette initiative remonte à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, à qui revient le mérite d'avoir financé le rapport. Les conclusions, les appréciations et les recommandations du rapport reflètent la position de son auteur.

Le rapport débouche sur des conclusions et des recommandations dans différents domaines d'action. La KFH prend position à ce sujet. Il est cependant encore trop tôt pour certaines décisions concrètes.

La KFH publiera cette étude encore en décembre 2010, au titre de rapport d'expert.

### Défi pour les hautes écoles spécialisées

Peu après son commencement en 1997, la réforme de Bologne a placé les hautes écoles spécialisées, devant un défi majeur, notamment en ce qui concerne

- la structure de l'enseignement (normalisation des programmes, modularisation des filières d'études),
- l'introduction de l'*European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS) pour une évaluation comparable des prestations d'études (acquis d'apprentissage),
- l'intégration des domaines d'études Santé, Travail social et Arts,
- la reconception en profondeur des offres proposées (base scientifique, orientation vers le marché),
- la structure du cycle master, avec le renforcement et la spécialisation des activités de recherche,

- le rattachement à un système d'accréditation pour les institutions et les filières d'études,
- l'ajout de processus de transformation dans la gestion et l'organisation des hautes écoles se superposant aux plans d'études (curricula),
- la pression des coûts (réduction des coûts en conservant au moins le même niveau de qualité des prestations).

## La KFH tire un bilan positif

Ensemble, par des efforts exceptionnels, les hautes écoles spécialisées et la KFH ont maîtrisé le défi en relativement peu de temps et avec peu de frottements. Les directives de Bologne ont été utilisées pour remodeler entièrement les filières d'études existantes. Le changement fondamental consistant à orienter les filières d'études vers des aboutissements (*outcomes*) plutôt que d'après des apports (*inputs*), c'est-à-dire à cibler de manière conséquente des compétences de fin d'études, a débouché sur une nouvelle conception de l'enseignement et de l'apprentissage. Il s'en est suivi une ouverture renforcée des hautes écoles spécialisées à des milieux qui, jusque là, étaient éloignés des études.

Le niveau de mise en œuvre de la réforme de Bologne est très bon. Des fondements essentiels pour l'internationalisation des filières d'études ont été posés, et les conditions d'une plus grande mobilité ont été créées.

Bilan: aujourd'hui, l'offre des hautes écoles spécialisées est attractive pour les étudiants et étudiantes, son niveau de qualité est bon et elle correspond aux standards internationaux.

La réforme a été mise en œuvre exclusivement dans les limites des ressources financières existantes, au prix d'un stress élevé et grâce à un engagement énorme de la part des enseignants et enseignantes. Les étudiants et étudiantes quant à eux, bien qu'ils et elles n'aient pas été systématiquement impliqués, ont dans leur grande majorité accueilli positivement la réforme et s'y sont identifiés. Rares ont été les échos négatifs (il n'y a pas eu de mouvements de contestation).

La réalité de « Bologne » aujourd'hui dans les hautes écoles spécialisées ainsi que les résultats que cette réforme a portés montrent qu'une critique de fond à son sujet n'est pas justifiée et repose en partie sur des attentes excessives.

## Amélioration et développement

La KFH voit une matière à réflexion et des nécessités d'action pour les points suivants:

- La modularisation des plans d'études (taille des modules, harmonisation des cours), le calcul de la charge de travail des étudiants et étudiantes, le travail personnel encadré des étudiant-es et le contrôle des compétences peuvent encore être optimisés.  
Il serait souhaitable d'effectuer des recherches et des études d'efficacité concernant de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage, des combinaisons didactiques, des questions de didactique spécialisée etc., en fondant les solutions visées sur des données probantes.
- L'on doit remettre en question la manière dont le système ECTS est associé au financement de la haute école spécialisée. Ce système ne vise pas cette orientation, mais a pour but de rendre comparables les compétences des étudiants et étudiantes en vue de leur mobilité (internationale). Le fait qu'en Suisse les différents types de haute école soient financés selon des systèmes de référence différents n'est pas satisfaisant.
- Les étudiants et étudiantes, pourtant concernés au premier chef, ont été peu impliqués dans le processus de réforme de Bologne. Ils et elles ont aujourd'hui davantage de possibilités de choix et d'autonomie, mais également davantage de responsabilité individuelle dans leurs études. Leur participation sera importante pour le développement ultérieur de l'enseignement, des études et de l'apprentissage.
- Malgré des titres identiques dans la forme, les diplômes sont encore insuffisamment comparables en Europe étant donné les différents systèmes de formation. Des efforts sont nécessaires à ce sujet.

- Les études en haute école spécialisée sont conçues en modules qui s'additionnent les uns aux autres. Or les concepts de *lifelong learning* des hautes écoles exigent que différentes phases de formation se réfèrent les unes aux autres et puissent s'ajuster. Les hautes écoles spécialisées axées sur le domaine professionnel et sur la pratique professionnelle ont intérêt à ce que des modèles correspondants soient étudiés et développés.

## **Les hautes écoles spécialisées veulent intensifier leur participation à la conception**

Le projet de Bologne, programmé à l'origine pour 2010, a été prolongé par les ministres de l'éducation : le nouvel horizon est 2020. En conséquence, la gestion et la réglementation nationales de la mise en œuvre de la réforme de Bologne doivent également être prolongées. C'est aujourd'hui le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche qui assure cette gestion, avec le soutien de l'équipe de Coordination Bologne de la CRUS.

La nouvelle Loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles prévoit de nouveaux organes, de nouvelles compétences, de nouvelles procédures et de nouveaux processus dans la coordination.

Dans ce contexte, il importe de clarifier la configuration et les organes qui permettront d'établir les intérêts communs de tous les types de hautes écoles dans le futur processus de Bologne, de définir quels en seront les objectifs et d'opérer au mieux la suite du développement. Les hautes écoles spécialisées veulent intensifier leur participation et leur rôle concepteur.

Pour les dix prochaines années, « Bologne » constituera un guide dans l'évolution des hautes écoles. Autant la politique de formation que les prestataires de formations ont intérêt à analyser systématiquement cette évolution pour en tirer des améliorations. C'est pourquoi la mise en place d'un monitoring de Bologne doit être envisagée. Le « Rapport de Bologne Hautes écoles spécialisées 2010 » est conçu pour ouvrir la voie à un monitoring adéquat pour les hautes écoles spécialisées.

Berne, le 17 décembre 2010

### **Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses KFH**



Marc-André Berclaz  
Président



Thomas Bachofner  
Secrétaire Général